



Réf. N°: 22/1383
28 JUL. 2023

عدد:

**AVIS PUBLIC DE RECHERCHE CURRICULA POUR LA PRESTATION DU
SERVICE D'UN EXPERT POUR L'ÉVALUATION DU CYCCLE DE VIE DE
PRODUCTIONS DANS LES DEUX SITES EXPEIMENTALES SCICLI (ITALIE)
et OUED SOUHIL (TUNISIE)**

Consultation N°02/2023-TRESOR/INRAT

Coopération transfrontalière Tunisie-Italie 2014-2020

Art.1 Objet de l'annonce

L'institut National de Recherche Agronomique de Tunis (INRAT), lance une consultation pour sélectionner: le meilleur offre, pour le choix d'un expert très expérimenté l'évaluation du cycle de vie de production agricoles.

Les activités se concentreront principalement dans deux sites pilote de démonstration du traitement naturel des eaux usées et des boues réalisé en mai 2023 pour SCICLI (Italie) et sera en fonction fin juillet pour Oued Souhil, Nabeul (Tunisie) dans le cadre des activités du projet «Traitement des eaux usées et des boues résiduaires par filtres plantés et usage agricole durable» - TRESOR - IS_3.2_147.

Co-Financement: Union Européenne, programme IEV de coopération transfrontalière- Italie-Tunisie 2014-2020.

Art.2 Objet du service

Afin d'atteindre les objectifs du projet, un expert très expérimenté dans l'évaluation environnementale de l'utilisation des eaux usées et des boues résiduaires par filtres plantés en agriculture et analyse de cycle de vie (ACV) de ces ressources, sera appelé à travailler en accord avec les actions dédiées à l'INRAT en tant que partenaire du projet «TRESOR» et conformément aux directives qui lui sont données par ce dernier.

Art.3 Taches principales

L'analyse de cycle de vie (ACV) est une méthode structurée et normalisée au niveau international qui permet de quantifier les impacts potentiels sur l'environnement et la santé humaine associés à un bien ou un service, à partir de la consommation respective des ressources et d'émissions des gaz à effet serre (GES). Dans la conception traditionnelle, elle considère l'ensemble du cycle de vie du système faisant l'objet d'analyse depuis l'acquisition des matières premières jusqu'à la gestion en fin de vie y compris les étapes de fabrication, de distribution, d'utilisation et de fin de vie. Il s'agit donc de réaliser ce type d'analyse basée sur l'acquisition d'entrées et de sorties dans le système de production des cultures agricoles et analyser leurs impacts sur certaines catégories d'impact tel que l'impact sur les changements climatiques.

L'analyse du cycle de vie (ACV) portera sur des cultures dans deux sites expérimentales situées à Scili (Italie) et oued Souhil, Nabeul (Tunisie). Cette mission s'inscrit dans le groupe de tâche GT6 (activité 6.3.1) portant sur l'évaluation environnementale de l'utilisation de EUT et de BR en agriculture et ACV de ces ressources. L'expert est appelé à réaliser des tâches suivantes:

- Définition de l'objectif et de la portée de l'analyse
- Dresser un inventaire des entrées et des sorties d'un système donné
- Évaluation de l'impact environnemental potentiel lié à ces entrées et sorties
- Interprétations des résultats

Note: l'expert prend à sa charge son transport, son hébergement et tous les frais engendrés lors de son séjour.

Art.4 Rémunération

Le montant de rémunération prévu pour le poste d'un expert de cycle de vie du projet TRESOR imputé sur la rubrique Coût des services est fixé pour le montant de 6000 Dinars Tunisienne. Il est savoir qu'une retenue à la source de 10% sera déduite du montant total.

Art.5 Durée de l'engagement

La durée du contrat est de un mois et demi à partir de la signature du contrat (c'est à dire jusqu'à la clôture du projet prévu pour le 30/09/2023), selon les conditions financières applicables, les prévisions et les disponibilités budgétaires du projet TRESOR à l'INRAT.

Art.6 Conditions, profil requis et compétences

Afin de participer à cette consultation, l'expert doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes:

A. Conditions générales:

- Citoyenneté Tunisienne ou d'un pays tiers éligible. Dans ce dernier cas, le prestataire devra démontrer une parfaite connaissance de la langue française et la langue anglaise.
- Jouissance des droits civils et politiques dans la pays d'origine
- Pas de condamnation pénale qui prévoit l'interdiction des bureaux publics ou d'autres types de privations.

B. Conditions professionnelles

Critères d'admissibilité: Diplôme Universitaire

Critère de sélection:

- Excellente capacités et expérience en facilitation, coaching et communication avec une maîtrise complète et fluidité dans le français écrit et verbal.
- Avoir une expérience pour le suivi du cycle de vie des produits agricoles.

Art.7 Candidature et documentation nécessaire

Afin de soumettre leurs dossiers de candidature, les intéressés doivent produire la documentation suivante:

- Formulaire de candidature (pouvant téléchargé du site web www.inrat.agrinet.tn/ ou bien du bureau d'ordre de l'INRAT.
- Curriculum Vitae avec une photo récente
- Copie de la CIN
- Copie conforme des diplômes
- Pièces justificatives de l'expérience
- Preuves de compétences recherchées

Les candidatures présentées dans un délai prévu et qui respectent les modalités indiquées, seront examinées par une commission au sein de l'INRAT. Seuls les candidats qui remplissent les conditions détaillées dans les procédures et critères de sélection seront admis à la sélection. La commission évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau:

Critères d'évaluation	Note
Diplôme (PhD=35 points; Ingénieur: 30 points; Maîtrise 25 points)	35
Expérience professionnelle pour le suivi du cycle de vie des produits agricoles (chaque expérience 4/mois/ année= 5 points)	35
Excellentes capacités et expérience en facilitation, coaching et communication avec une maîtrise complète et fluidité dans le français écrit et verbal: jugé lors de l'entretien à faire	30
Total score	100

La commission compétente sera responsable de rédiger la liste des candidats qui ne seront pas admis, avec la mention de la raison de l'exclusion et le classement des candidats admis avec leur scores respectifs. Un score minimal de 60/100 est requis pour être éligible. Lors de l'évaluation et en cas d'égalité de points entre candidats, le candidat le plus âgé est retenu.

Art.8 Conditions de présentation de candidature

Les candidats devront envoyer leurs dossiers par courrier postal express ou consigné à main auprès du bureau d'ordre de l'INRAT, avant le 11 Aout 2023 à l'adresse suivante: Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT), Rue Hédi Karray, 1004 El-Menzah-Tunis, portant la mention suivante: A ne pas ouvrir «TRESOR»: Sélection d'un expert pour l'évaluation du cycle de vie de productions. Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnées ne seront pas prises en considération. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Dr. Hatem Zgallai

Coordinateur du projet TRESOR-INRAT

Dr Hatem ZGALLAI
 Coordinateur National
 Projet TRESOR-INRAT

Prof. Mondher Ben Salem

Directeur Général de l'INRAT

Prof. Mondher Ben Salem
 Directeur Général
 Institut National de la Recherche
 Agronomique de Tunisie

